



09/06/2012

## **LANGUE DE BOIS ET GAZ DE SCHISTE**

**INTERVIEW** du journal « Le Monde » du 5 juin 2012 de la ministre de l'Écologie Nicole BRICQ :

**Question :** « Sur le gaz de schiste, la France a interdit la fracturation hydraulique mais la porte reste ouverte à des « forages scientifiques ». **Allez-vous interdire l'exploitation de ces hydrocarbures ? »**

**Réponse de Mme La ministre :**

« Les populations et les élus n'acceptent plus que l'on prenne, en toute opacité, des décisions qui peuvent être nuisibles à l'environnement. Ma première action sera de rendre publique, sur le site du ministère, l'intégralité des permis octroyés, en cours d'instruction ou demandés. Le mot-clé, c'est la transparence. Cette décision, qui aurait dû être prise depuis longtemps, permettra à chacun d'y voir clair. »

« Le problème, est que le code minier est obsolète. Il doit être remis à plat en intégrant les questions environnementales. Faire une loi sur la seule fracturation hydraulique n'était pas la bonne méthode. Dans les arbitrages que je ferais avec mon collègue Arnaud Montebourg (ministre du redressement productif !!! ndlr), **je prendrais en compte les exigences environnementales mais aussi démocratiques et économiques** » ???

Il semblerait que Mme la ministre ne soit jamais allée sur le site du ministère de l'écologie qui publie régulièrement l'intégralité des demandes de permis (en instruction, en cours de validité, renouvelés...) du BRGM (le Bureau de Recherche Géologique et Minière).

Mme la ministre, où est votre réponse sur l'interdiction de l'exploitation des hydrocarbures ?

Avant les élections vous étiez plus combative et dans le rejet total de la destruction de la roche-mère pour les recherches d'hydrocarbures.

Votre position d'aujourd'hui rejoint malheureusement les discours électoralistes du Président élu qui se prononce pour des recherches scientifiques contre la volonté populaire.

**NOUS NE LACHERONS RIEN !!!**

<http://comite-info-malarce.com>

**NI MAINTENANT NI JAMAIS**